

## Près de 78MDH pour la maintenance des rames LGV

● Une entreprise dédiée détenue à hauteur de 60% par l'ONCF et 40% par la SNCF sera créée. Le chiffre d'affaires passera durant les quinze prochaines années de 11 MDH à 122MDH, ce qui représente un taux de croissance annuel de plus de 7%.

C'est acté. L'ONCF (LGV Casablanca-Tanger). Selon ce protocole, une société spécialisée dans la maintenance des rames à grande vitesse va être créée. Baptisée : «Société marocaine de maintenance des rames à grande vitesse», cette entreprise prend la forme de SA avec un Conseil d'administration sera dotée d'un capital de 22MDH. Sur ce point, il faut savoir que l'ONCF détendra 60% de ce capital alors que la SNCF aura 40%. Concernant le montage financier, les initiateurs du

projet ont prévu un investissement global de l'ordre de 78MDH, dont près de 22MDH seront fournis dans le cadre de la participation dans le capital de l'entreprise. Près de 39MDH proviendront des crédits de financement et le reste, soit 17MDH, fera l'objet d'apports de la part de fonds propres d'actionnaires. S'agissant du business plan prévisionnel, les initiateurs du projet tablent durant les 15 prochaines années sur un chiffre d'affaires qui passera de 11MDH à 122MDH.



La mise en service de la LGV a été reportée à fin 2017.

Ce qui représente un taux de croissance annuel de plus de 7%. Quant à la moyenne du résultat net, celle-ci est estimée à 2,5MDH. La construction et la mise en service de la LGV reliant Tanger à Casablanca a pris un sérieux retard. Initialement prévue en 2015, elle a été reportée en 2016. Aujourd'hui, le DG de l'ONCF, Rabii Khilie, parle de fin 2017 sinon durant le premier trimestre 2018. Selon les dires du DG de l'ONCF : «L'état d'avancement de la construction de la ligne a atteint un taux de 70%» (www.leseco.ma).

PAR **JALAL BAAZI**  
j.baazi@leseco.ma